

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit octobre
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie de la Commune de HUNSPACH,
sous la présidence de M. Bertrand WAHL, Maire

Présents :

Bertrand WAHL, Sylvie HEIBY, Joël GIROLT, Sabine BILLMANN, Perrine FABACHER, Anne GUTH, Joé JUNCKER, Marc JUNCKER, Romain LAUTERBACH, Stéphanie MERCK, Muriel MOTZ, Jean-Marc MULLER, Frédéric NEUHARDT, Marc WENGER

Absents excusés :

Léa ANSTAETT, donne pouvoir à Bertrand WAHL

Secrétaire de séance : Stéphanie MERCK

Date de convocation : 13 octobre 2022

&&&&&

1° COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2022

Le compte-rendu du mardi 06 septembre 2022 est approuvé, à l'unanimité.

2° PRESENTATION DE L'ABC DE HUNSPACH

Sébastien Morelle et Lucille Figuière du PNR des Vosges du Nord présentent l'Atlas de la Biodiversité Communale. Si vous souhaitez consulter : <https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

3° APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE CCPW

Le Maire présente le rapport d'activités 2021 de la Communauté des Communes du Pays de Wissembourg. Le conseil municipal prend acte du rapport consultable sur :

<https://www.cc-pays-wissembourg.fr/Fr/Communaute-communes/Presentation/Rapport-activites-bulletins-informations.html>

4° LOTISSEMENT « BETTELSTOCK » : VENTE LOT N°2 – DENOMINATION DE L'ACQUEREUR

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Société civile de construction vente « Le Plus Beau Village de France », située 9 Place de la Liberté, 67240 BISCHWILLER, a fait une demande d'achat d'un terrain à bâtir dans la 1ère tranche du Lotissement « Bettelstock ». Il s'agit du lot n°02 cadastré Section 25 n°327, d'une superficie de 12.96 ares, N°3 rue des Saules. Le Conseil Municipal décide de céder cette parcelle à l'intéressé. En vertu de la délibération du 29 Janvier 2021 le prix fixé comme suit : 12.96 ares X 9 850 €, TOTAL TTC = 127 656.00 €, Charge Maître Laurent SCHORP, Notaire à Hatten de la rédaction de l'acte de vente et de l'encaissement du prix du terrain. Autorise, le Maire, a signé l'acte de vente au nom de la commune ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

5° UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Le maire propose d'engager la commune de Hunspach dans l'action, une naissance, un arbre, par l'intermédiaire de l'association arboricole de Wissembourg. L'action consiste à acquérir et planter un arbre sur le domaine communal pour chaque naissance.

Le maire rappelle à cette occasion, que l'association arboricole de Wissembourg s'occupe chaque année de tailler l'ensemble des arbres du verger communal. Il est proposé d'intégrer cette association dans la liste des subventions annuelles à compter de 2023.

6° DEMANDE DE SUBVENTION JSOF

L'adjoint au maire, Joël GIROLT, rappelle que la JSOF est un regroupement de cinq clubs de football, Hunspach, Lampertsloch, Drachenbronn-Birlenbach, Soultz-sous-Forets-Kutzenhausen et Schœnenbourg-Memmelshoffen. Ce groupement est né en 2021, dans le but d'unir les jeunes joueurs des différents clubs. L'association se consacre spécifiquement aux jeunes de 6 à 18 ans. Cette structure à part entière permet de pérenniser les relations dans la gestion des équipes de jeunes, entre les différents clubs. Afin de pouvoir offrir le meilleur cadre d'épanouissement aux jeunes, la JSOF sollicite la Commune de Hunspach pour un soutien financier. Toutes les communes membres de ce groupement ont été sollicitées pour participer au fonctionnement de l'association. La Commune de Hunspach verse annuellement une subvention à l'ASH pour son fonctionnement, une subvention pour les jeunes, une seconde pour les seniors. Afin d'éviter un double versement, étant donné que la prise en charge des jeunes se fait désormais par la JSOF, le conseil municipal demande au maire, de rencontrer le président de l'ASH pour trouver un accord sur le versement de la subvention.

7° DIVERS

- **CONSEIL D'ECOLE** : le seuil de fermeture d'une classe est à nouveau limite pour la rentrée 2023/2024. Le conseil municipal demande de sensibiliser les propriétaires bailleur à l'accueil de nouveaux enfants.
- **ARMISTICE** : la cérémonie aura lieu le dimanche 20 novembre 2022
- **FOYER PROTESTANT** : le nouveau projet de rénovation du foyer protestant sera présenté le dimanche 23 octobre 2022, lors de la fête paroissiale
- **ENTRETIEN ABORDS VOIE CHEMIN DE FER** : la Commune doit élaguer et abattre les arbres représentant un danger lors de la circulation ferroviaire.
- **PUITS A BALANCIER** : la demande de financement du 2ème puits est effectuée auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace
- **REPAS DES AINES** : le repas aura lieu le dimanche 05 février 2023
- **ECLUSE RUE PRINCIPALE** : LA CEA a procédé l'installation d'un dispositif expérimental de ralentissement à l'entrée du village venant de Schœnenbourg. L'écluse restera en place jusqu'en mars 2023. Plusieurs retours de riverains ont été enregistrés.
- **STATIONNEMENT** : deux véhicules stationnent quotidiennement à la même hauteur sur la rue principale, empêchant une circulation fluide. Il est proposé de mettre en place un marquage au sol, sur la rue principale depuis l'entrée côté Schœnenbourg, jusqu'au cabinet médical.
- **TRAVAUX** : un miroir sera installé au niveau du n°84 rue principale, pour faciliter la sortie de la rue de l'Ange et de M. Burnet, car il est dangereux de s'engager dans la rue en sortie de virage.
- **TRAVAUX** : le bassin d'orage, situé à l'entrée du nouveau lotissement, qui avait subit un éboulement lors de fortes pluies sera repris courant du mois de novembre.
- **HYGIENE** : il est rappelé aux propriétaires de chiens, de ramasser les déjections canines qui envahissent les trottoirs. Des sacs seront à nouveau à disposition à l'entrée du Platteway sur la place de la mairie. Ces derniers avaient été retirés car des habitants emportaient l'ensemble du stock.
- **PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX** : 15 novembre et 16 décembre 2022

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2022

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30

WAHL Bertrand	Maire	
HEIBY Sylvie	Adjoint au Maire	
GIROLT Joël	Adjoint au Maire	
ANSTAETT Léa	Conseillère Municipale	Donne pouvoir à Bertrand WAHL
BILLMANN Sabine	Conseillère Municipale	
FABACHER Perrine	Conseillère Municipale	
GUTH Anne	Conseillère Municipal	
JUNCKER Joé	Conseiller Municipal	
JUNCKER Marc	Conseiller Municipal	
LAUTERBACH Romain	Conseiller Municipal	
MERCK Stéphanie	Conseillère Municipale	
MOTZ Muriel	Conseillère Municipale	
MULLER Jean Marc	Conseiller Municipal	
NEUHARDT Frédéric	Conseiller Municipal	
WENGER Marc	Conseiller Municipal	